



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
1.3.2016

L'an deux mille seize et le sept mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 16/22

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, BENTATA-RAUCOULES, Mrs GRIMAL, DE GUALY, Mme GONZALES, Mr KOWALCZYK, Mme THUEL, Mr PEYRONIE, Mme PELLEGRINI.

Absents : Mme PESA procuration à Mme TAFELSKI
Mme CHAILLET procuration à Mme THUEL
Mr BARDY procuration à Mme PELLEGRINI
Mme ANGLES.

Secrétaire : Mme GARCIA

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Maillet-Rigolet

**PAIEMENT DE
FACTURES EN
INVESTISSEMENT
AVANT LE VOTE DU
BUDGET**

Plusieurs engagements ont été pris par anticipation au vote du B.P. 2016, afin de saisir des opportunités ou terminer un aménagement en cours, et pour lesquels les crédits n'ont pas été inscrits en reste à réalisation 2015.

Le vote du B.P. 2016 interviendra le 21 mars prochain. Il convient de lister les factures qui devront être payées avant cette date :

- Mr Paulin Jérôme - Garde corps école Marie Curie	8 164,80 € T.T.C.
- O2PUB - Annonce remplacement menuiseries René Rouquier	527,76 € T.T.C.
- Buro Espace Mobilier salle du Conseil	9 840,00 € T.T.C.

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits en priorité au B.P. de la ville 2016,

AUTORISE le paiement des factures listées ci-dessus, par anticipation.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 24 mars 2016
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Départemental